



La peine en droit pénal de l'environnement

Cette formation vise à éclairer les praticiens sur les règles particulières gouvernant la détermination de la peine en droit pénal de l'environnement. Ainsi, seront notamment abordés les objectifs pénologiques, les facteurs aggravants et atténuants ainsi que les différentes peines prévues par la Loi propres à ce domaine de droit.

CONFÉRENCIÈRE: **Me Ariane Gagnon-Rocque**
Roy et Charbonneau Avocats

DATE : Le **16 avril 2018**, de **12h15 à 13h45** (aucun repas ne sera servi)

LIEU : Salle des mariages au Palais de justice de Québec

COÛT : Membre du Jeune Barreau : **20\$**
Membre du Barreau : **40\$**

**Places
limitées**

LA CONFÉRENCE EST ACCRÉDITÉE PAR LE BARREAU POUR UNE DURÉE DE 1H30

INSCRIPTION : Mme Émilie Carrier au (418) 529-0301
formation@barreaudequebec.ca

INFORMATIONS : Me Isabelle Sarrazin (responsable de l'activité)
isarrazin@bplavocats.ca

Fiche d'inscription

La peine en droit pénal de l'environnement

Le 16 avril 2018

Nom : _____

Étude : _____

Téléphone : _____ **Courriel :** _____

Année d'admission au Barreau : _____

Signature : _____

Faire parvenir la fiche d'inscription **accompagnée de votre paiement**, avant le 12 avril 2018, via le site du Jeune Barreau de Québec ou par chèque à l'ordre du JEUNE BARREAU DE QUÉBEC, au 300, boul. Jean-Lesage, RC-21 (casier #1) Québec (Québec) G1K 8K6 ou par télécopieur au (418) 522-4560.